



**Année scolaire 2020/2021
FICHE UNIQUE DE RENSEIGNEMENTS
TEMPS PÉRISCOLAIRE ET DE LOISIRS**



Renseignements enfant

Ecole : Classe :

Nom, prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Adresse :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SANTÉ DE L'ENFANT

Joindre impérativement la photocopie du carnet de vaccinations à jour

Lunettes : Autres :

Appareils dentaires : PAE*

Coordonnées du médecin traitant :

Coordonnées du médecin spécialiste :

*Toute éviction alimentaire doit faire l'objet d'un protocole d'accueil des enfants présentant des troubles de la santé (PAE), pour lequel vous devez contacter le service enfance de la commune. Ce protocole, « distinct » de celui signé avec l'école, est « obligatoire » pour la fréquentation de la restauration, de l'accueil périscolaire et de l'accueil de loisirs.

ASSURANCE PÉRISCOLAIRE : OUI NON

Nom de la compagnie : Numéro de contrat :

Renseignements parents

De la mère :

Adresse (si différente) :

Tél. domicile : Portable : Travail :

Du père :

Adresse (si différente) :

Tél. domicile : Portable : Travail :

Renseignements personnes autorisées à prendre en charge l'enfant

1/ Nom, prénom, qualité : Ville :

Tél. domicile : Portable : Travail :

2/ Nom, prénom, qualité : Ville :

Tél. domicile : Portable : Travail :

3/ Nom, prénom, qualité : Ville :

Tél. domicile : Portable : Travail :

4/ Nom, prénom, qualité : Ville :

Tél. domicile : Portable : Travail :

5/ Nom, prénom, qualité : Ville :

Tél. domicile : Portable : Travail :

Notre enfant participera aux activités suivantes

Ces inscriptions sont modifiables auprès des directeurs des sites périscolaires

- Accueils périscolaires : Matin Soir
 - Restauration : Oui Non
 - Accueils de loisirs : Oui Non
 - Pédibus : Matin Soir Ligne :
- (ATTENTION : inscription sur votre site périscolaire)

Autorisation de sortie

- Notre enfant est autorisé à quitter seul les structures municipales périscolaires. (Heure :
 - Notre enfant n'est pas autorisé à quitter seul les structures municipales périscolaires.
- (Attention : dans le cas où votre enfant peut partir avec une personne mineure, vous devez l'autoriser à quitter seul la structure.)

Engagement des parents

Nom, prénom de la mère :

Nom, prénom du père :

- **Nous avons pris connaissance du contrat d'accueil.**
- **Nous autorisons le responsable de la structure à faire donner les soins de première urgence, à faire hospitaliser et pratiquer tout acte médical à notre enfant.**
- **Nous autorisons notre enfant à participer à toutes les activités périscolaires et à emprunter les transports en commun au travers de la ville.**
- **Nous autorisons notre enfant à être photographié ou filmé dans le cadre des activités municipales. La municipalité s'interdit de procéder à une exploitation des photographies et films susceptible de porter atteinte à la vie privée. Les parents attestent que cet accord les engage contractuellement conformément au Code civil.**
- **Nous autorisons le responsable de la structure à confier notre enfant aux personnes mentionnées sur ce dossier.**

Fait à Champs-sur-Marne, le..... Signature des parents